



ESPACE CULTUREL DU PLAN D'EAU

TARIFS LOCATION AU 1er janvier 2023 ESPACE CULTUREL DU PLAN D'EAU

FORFAIT MENAGE : 26€ 300,00€ (en OPTION)

Priorité aux activités culturelles suivant le calendrier annuel d'animation.

Pour les demandes particulières, une étude au cas par cas sera réalisée : + 15 % environ

1ère Location	Particuliers / entreprises et associations extérieurs (caution 2500,00€)	
	1 Jour	2 Jours
Salle Roger Lerrol	690,00€	1 200,00€
Salle Toull Stank	345,00€	600,00€
Ensemble	920,00€	1 400,00€

Réservation uniquement le samedi ou dimanche

Pour les entreprises , location possible en semaine sur demande et suivant disponibilité des salles

: + 15% environ

2ème Location	Tourneurs et entreprises de spectacle (caution 2500,00€)	
	1 Jour	2 Jours
Salle Roger Lerrol	920,00€	1 600,00€
Salle Toull Stank	460,00€	800,00€
Ensemble	1 150,00€	2 000,00€

Réservation uniquement le samedi ou dimanche et sur les vacances scolaires

3ème Location	Associations de PLOUVORN organisant une animation culturelle(caution 2500,00€)	
	1 Jour	2 Jours
Salle Roger Lerrol	GRATUIT Jusqu'a 4 maximum	GRATUIT Jusqu'a 4 maximum
Salle Toull Stank	GRATUIT Jusqu'a 4 maximum	GRATUIT Jusqu'a 4 maximum
Ensemble	GRATUIT Jusqu'a 4 maximum	GRATUIT Jusqu'a 4 maximum

Réservation prioritaire lors du calendrier des fêtes (sur les créneaux disponibles)

Obligation d'accueillir du public pour une animation culturelle (entrée gratuite ou payante)

AG possible pour toutes associations de Plouvorn si plus de 150 personnes adhérentes

: + 10%

4ème Location	Particuliers / entreprises et associations de PLOUVORN (caution 2500,00€)	
	1 Jour	2 Jours
Salle Roger Lerrol	440,00€	770,00€
Salle Toull Stank	220,00€	385,00€
Ensemble	660,00€	1155,00€

AG ou réunion possible gratuit pour des associations si l'espace Jacques de Menou est occupé

Pour les entreprises, Location possible en semaine sur demande et suivant la disponibilité des salles

REGLEMENTATION ESPACE CULTUREL DU PLAN D'EAU

Occupation de la salle de spectacle – de 300 personnes, SSIAP selon le matériel utilisé lors de la manifestation, et du public concerné.

+ de 300 personnes 1 SSIAP obligatoire

SOURCE COMMISSION SECURITE DU 18/05/2017